

Hand Tools: Power vs Manual – Safe Use, PPE and Maintenance Fatality File – French



Jeune travailleur coincé dans les lames d'une scie verticale dans une scierie du Missouri

Résumé de l'incident

Le 11 janvier 2023, un jeune travailleur dans une scierie du Missouri a été mortellement blessé après avoir été coincé dans les lames d'une scie verticale. Le travailleur opérait à proximité immédiate de lames rotatives non protégées lorsque le contact s'est produit. L'OSHA a été notifiée et a ouvert une enquête sur la fatalité au travail.

Enquête

L'OSHA a inspecté la scierie à la suite de la fatalité et a émis à l'employeur une lettre de danger exigeant des mesures correctives pour protéger les employés des risques d'amputation et d'enchevêtrement sur l'équipement. Lorsque l'OSHA est retournée dans les installations le 1er mars 2023, les inspecteurs ont constaté que la condition dangereuse n'avait pas été corrigée et que la scie exposée était toujours en service, entraînant des citations supplémentaires et des mesures coercitives.

Dangers clés démontrés par l'incident

Le cas illustre les trois schémas que l'OSHA cite le plus fréquemment dans les fatalités liées aux outils électriques et aux lames de machines. Premièrement, l'absence ou le retrait de protections sur les lames rotatives demeure la principale cause mécanique de décès par coincement et amputation. Deuxièmement, le manque d'inspection avant utilisation et d'étiquetage des outils défectueux ou mal protégés permet une exposition continue. Troisièmement, le manquement de l'employeur à agir sur les lettres de danger documentées est un facteur récurrent dans les fatalités répétées sur le même site. La protection des machines (29 CFR 1910.212) figure constamment parmi les normes les plus citées par l'OSHA pour cette raison.

Points à retenir

Inspecte chaque outil à main et outil électrique avant chaque quart et étiquète tout ce qui présente des cordons endommagés, des protections fissurées, des lames émoussées ou des commandes modifiées. Ne retire jamais et ne contourne jamais une protection. Utilise le bon outil, la bonne lame et la bonne roue pour la tâche – et remplace les consommables avant qu'ils ne tombent en panne. Porte l'EPP adapté à l'outil : protection oculaire et faciale ANSI Z87, protection auditive, gants résistants aux coupures si approprié et vêtements ajustés.

Source : <https://ohsonline.com/>